

Interpellation

no 818

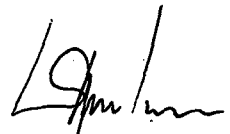
Stratégie énergétique : où en sommes-nous ?

Dans le cadre du suivi du dossier de la «Stratégie énergétique 2035», la commission de l'environnement et de l'équipement a été informée lors de ses dernières séances, de la planification et de diverses adaptations du calendrier retenu pour la mise en œuvre de cet important sujet. Afin que l'ensemble du Parlement et la population jurassienne soient renseignés sur l'évolution de ce dossier, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1) Suite aux divers changements durant l'année 2013 (création du Service du développement territorial, nouveau délégué à l'énergie,...) quelles sont les évolutions intervenues concernant la Stratégie énergétique 2035, notamment par rapport aux éléments présentés lors de la réponse à l'interpellation no 789 ?
- 2) Où en est la définition d'un mandat de prestations à Energie du Jura qui définisse clairement les missions de cette entreprise parapublique dans le cadre de la Stratégie énergétique ? Quand est-il prévu que ce mandat de prestations soit signé ?
- 3) Les grandes options définies par le Gouvernement au départ de la Stratégie énergétique, à savoir la sortie du nucléaire et atteindre l'autonomie énergétique maximale, sont-elles remises en cause actuellement ?
- 4) Le Gouvernement peut-il préciser où en sont l'élaboration du plan sectoriel éolien et celle de la stratégie énergétique en matière de force hydraulique ?
- 5) Quelles influences importantes la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, actuellement débattue aux Chambres fédérales, aura sur la propre définition de notre Stratégie énergétique ?
- 6) Enfin, le Gouvernement peut-il nous préciser quel est le calendrier retenu pour la suite du processus et notamment pour la présentation au Parlement des modifications légales nécessaires à la mise en place de la Stratégie énergétique ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 29 janvier 2014


Claude Schlüchter
Président de la CEE


Hansruedi  Paul 